Le procès-verbal du Comité de l'exécutif

La section locale 70008, STSE-AFPC

Le 13 septembre 2018 – Immeuble Banting, salle B306

Le présence	**Regrets**
• Annie Noël, présidente • Jeremy Dumont • Carole Dostie • Diane Girouard, Scribe • Louise Sicard	• Aucun
	Ex Officio • Michel Lépine (VPR)
	Les observateurs enregistrés • Paul Perras • Cheryle Anderson **Les observateurs non enregistrés** • Aucun

La réunion fut convoquée à l'ordre par la présidente à 15 h 30

<u>Le mot de bienvenue</u>

- La présidente Annie Noël rappelle à tous de respecter l'étiquette de la réunion.

<u>L'adoption de l'Ordre du jour</u>

Une motion fut proposée telle que modifiée :

- Motion proposée par Annie Noël;
- Appuyée par Louise Sicard;
- Motion adoptée à l'unanimité.

<u>L'adoption des procès-verbaux (les 12 et 25 juillet et le 1er août)</u>

Le 12 juillet 2018 :

- Motion proposée par Annie Noël;
- Appuyée par Carole Dostie,
- Motion adoptée à l'unanimité.

Le 25 juillet 2018 :

- Motion proposée par Annie Noël;
- Appuyée par Carole Dostie,
- Motion adoptée à l'unanimité.

Le 1er août :

- Motion proposée par Annie Noël;
- Appuyée par Louise Sicard,
- Motion adoptée à l'unanimité.

Les articles de réunion

Le budget

- La trésorière Carole Dostie a expliqué les activités bancaires de mai jusqu'en juillet 2018.
- Diane Girouard rappelle à tous que les adhésions de Weebly et Rogers devront bientôt être renouvelées.
- Carole Dostie demandera au STSE quand l'argent de la section locale 70008 sera retourné par les fiduciaires.

L'assemblée générale annuelle

- Une date et heure ont été convenues pour le 6 novembre 2018.
- Un budget de dépenses doit être préparé pour la prochaine AGA
- Il a été suggéré d'offrir des articles de grande taille comme des prix de présence (tirages) pour assister à l'AGA.
- Annie Noël Noël a suggéré que nous envoyions tous nos idées afin d'en discuter lors d'une réunion spéciale pendant que la Conférence régionale du STSE.

La Conférence régionale du STSE

- Annie Noël rappelle à tous qu'une nouvelle motion a récemment été adoptée pour envoyer Louise Sicard à cet événement.
- Les montants des dépenses ont été discutés. Comme l'une des dépenses dépasse 500 dollars, Annie Noël demande si nous pouvons utiliser l'allocation de formation de
  1500 dollars du STSE pour payer les frais d'un observateur.
- Louise Sicard a accepté le remboursement du salaire payé en 7,5 heures au lieu de son taux de rémunération standard. Le STSE se chargera d'ajuster la coentreprise. Cela laissera l'allocation de 1500 $ intacte
- MOTION – Pour approuver le remboursement salarial de Louise Sicard afin qu'elle participe à la Conférence régionale du STSE.
  - Motion proposée par Annie Noël;
  - Appuyée par Diane Girouard,
  - Motion adoptée à l'unanimité.
- MOTION - Pour s'assurer que tout observateur sanctionné et financé partage les enseignements de la Conférence régionale du STSE avec les délégués syndicaux de la section locale 70008.
  - Motion proposée par Annie Noël;
  - Appuyée par Jeremy Dumont,
  - Motion adoptée à l'unanimité.

- Annie Noël explique qu'un autre membre aimerait assister à l'événement en tant qu'observateur et que toutes les dépenses pourraient être à la charge de l'observateur supplémentaire

  MOTION – Pour permettre à un observateur supplémentaire à être sanctionné et à participer à la Conférence régionale du STSE :
  - Motion proposée par Annie Noël
  - Appuyée par - AUCUN
  - La motion fut rejetée.

Le Conseil de l'exécutif de la RCN du 22 septembre 2018

- Il y a encore de la disponibilité pour participer, s'il y a des intéressés.

La motion sur les délégués syndicaux de la section locale 70008

MOTION- Suppression d'un délégué syndical de la section locale 70008 de son rôle et de ses fonctions, en raison de son inaptitude à la bonne fonction du bon fonctionnement de la section locale 70008.

- Motion proposée par Annie Noël
- Appuyée par Diane Girouard
- Motion adoptée à l'unanimité.

NOTA : Carole Dostie suggère que la section locale 70008 se doit le devoir d'informer les membres à chaque AGA avant qu'ils appointés au titre de délégué syndical de l'adoption de cette motion.

Le Protocole des communications de la section locale 70008

- Le Protocole des communications de la section locale 70008 n'est toujours pas prêt, comme celui-ci est en mode de traduction par Annie Noël.

L'agenda d'équipe de la section locale 70008

- La déléguée syndicale chef Louise Sicard rappelle à chacun l'importance de maintenir leur horaire à jour dans l'agenda d'équipe de la section locale 70008.

L'horaire des réunions du Comité de l'exécutif de la section locale 70008

Il a été demandé si les heures de réunion devraient être déplacées de 15h30 à 16h. Consœur Sicard télé-travaillant loin du pré Tunney, elle préfère commencer les réunions à 16 heures. Annie Noël a suggéré que la téléconférence soit une option, puisque les membres du Comité exécutif ont tous été assermentés sous serment. Confrère Jeremy Dumont rappelle à tous qu'il n'y a qu'une réunion avant l'AGA. Par conséquent, le prochain comité exécutif élu peut modifier les heures si nécessaire.

Manifestation syndicale

Le Bureau régional de l'AFPC a demandé à notre section locale des idées pour l'événement de la Journée d'action du 3 octobre. Confrère Jeremy Dumont nous a suggéré un stand avec du café et des beignets, qui pourrait être situé sur la médiane du pré Tunney. Il travaillera avec le Bureau régional pour coordonner. Sur le plan électronique, une motion sera proposée pour permettre le financement de la manifestation syndicale. Il y a beaucoup de butin promotionnel à offrir pour la manifestation syndicale et l'AGA.

Les dossiers

- À huis clos

La réunion fut levée à 15 h 35 par la présidente

Prochaine réunion : Le 18 octobre 2018 – Immeuble Graham Spry, salle 504